

Proposition d'un Plan de Relance Energique

Avril 2009

SOMMAIRE

1.	Causes de la crise et situation actuelle :	2
2.	Quelles solutions ?	3
a.	L'inflation :	6
b.	Sources de financement pour l'Etat :	7
c.	Droits de douane	8
d.	Dévaluation :	9
e.	TVA Sociale :	9
3.	Mesures d'accompagnement :	16
Maitrise de l'inflation :	16	
Autres mesures :	18	
4.	Questions-réponses :	21
•	Faut-il vraiment doubler les salaires ?	21
•	Pourquoi refuser l'effet 'protectionniste' de la TVA standard?	23
•	La TVA est un impôt injuste?	23
•	Ne pourrait-on pas se contenter de mettre en place la TVA sociale non protectionniste, mais sans inflation?	25
•	N'y a-t-il pas un risque de provoquer une inflation non maitrisée, qui a été si difficile à 'vaincre' au début des années 80?	26
•	N'y a-t-il pas un risque d'aggravation du déficit commercial?	26
•	S'il y a augmentation du pouvoir d'achat des salariés, sans impact sur le budget de l'Etat, il y aura sans doute d'autres catégories de personnes qui seront lésées, et qui pourront s'opposer à ce plan de relance ou le mettre en échec?	27

1. Causes de la crise et situation actuelle :

La crise, quelle crise ?

300 000 chômeurs de plus en 6 mois, on peut vraiment parler de crise, et c'est encore pire en nombre de destruction d'emploi dans une période de 'papy boom' et de départs massifs en retraite, tous les records sont battus ! Mais pourquoi ? Y a-t-il eu une grave épidémie ? Un cataclysme climatique ? Est-ce qu'une famine menace en raison de récoltes insuffisantes ? Est-ce qu'une guerre a détruit des milliers d'usines ?

Non, rien n'est arrivé, les usines sont toujours là comme début 2008, les salariés ne demandent qu'à travailler, ils sont prêts et formés, comme début 2008, mais, depuis près d'un an, tout est comme 'gelé' et on nous dit que ça pourrait durer plusieurs années !

Que s'est-il passé ?

On a connu 10 ans d'augmentation continue des prix de l'immobilier, en France comme dans la plupart des pays, hausse entretenue par une augmentation insoutenable de l'endettement, tant public que privé. Cette augmentation de l'endettement, en particulier privé, a permis de maintenir artificiellement un taux de croissance 'illusoire', car non accompagné d'augmentation de pouvoir d'achat : au contraire, les inégalités de revenus se sont accrues sur cette période, la part des salaires dans la valeur ajoutée ne cessant de décroître au profit des actionnaires.

Les multinationales n'ont cessé d'utiliser la mondialisation pour 'jouer' à : 'face' je gagne, 'pile' tu perds !

Face : les multinationales gagnent en construisant des usines dans les pays en développement tout en maintenant les salaires au niveau le plus bas possible en expliquant aux salariés de ces pays qu'ils ne sont pas assez productifs, car pas assez formés et que les infrastructures de leur pays sont insuffisantes !

Pile : on revient en France ou dans les autres pays 'riches' et les salariés perdent, car on leur explique cette fois, que leurs salaires sont trop élevés, qu'il faut travailler plus sans gagner plus, sinon, les usines ne sont plus compétitives et il faudra 'délocaliser' ! On 'oublie' bien sur de tenir compte de la meilleure productivité des pays développés !

La mondialisation qui pourrait être une 'bonne affaire' pour tout le monde, en aidant les pays en développement à rattraper leur retard, tout en créant de nouveaux marchés pour les pays riches, est transformée en un 'repoussoir' par les multinationales trop avides de profits!

Résultat : crise financière puis économique en France et dans la plupart des autres pays ! En effet, pour maintenir 'artificiellement' la croissance, il a fallu être de moins en moins 'rigoureux' dans la

gestion des risques sur les emprunts (cf subprime). Les banques pensaient que l'immobilier suffisait comme garantie, et vérifiaient de moins en moins la capacité réelle de remboursement des emprunteurs. Seulement, cette croissance, bien qu'artificielle, a fini par provoquer un début d'inflation, en particulier avec la hausse du pétrole, les taux d'intérêts ont alors augmenté, ce qui a entraîné une hausse des mensualités de remboursement pour la majorité des emprunts qui sont à taux variables. Ce qui devait arriver, arriva : de plus en plus d'emprunteurs ne pouvaient plus rembourser, et ont commencé à essayer de vendre leur maison. C'était le signal de la fin de la spéculation et le début de la baisse des prix dans l'immobilier. Les banques se sont alors rendu compte que les garanties de leurs emprunts n'existaient plus ou, en tout cas devenaient insuffisantes pour couvrir les risques ! D'où une crise de confiance à l'échelle de la planète où les banques ne veulent plus se prêter entre elles, car, après les premières faillites, tout le monde se demande qui sera la prochaine victime ! Malgré tous les efforts des banques centrales, le crédit devient de plus en plus rare. On peut aussi supposer que les banques sont devenues plus rigoureuses sur les capacités de remboursement des emprunteurs. Comme une bonne partie de la consommation ne peut fonctionner sans crédit (exemple : 70% des voitures sont achetées à crédit), la crise financière se transforme en crise économique et la spirale déflationniste est 'enclenchée' : baisse de la consommation, donc baisse de la production, pour maintenir les stocks à un niveau faible, d'autant plus que les entreprises ne peuvent plus emprunter pour financer les stocks ! Donc, augmentation du chômage, par l'arrêt des contrats temporaires, puis le chômage partiel, puis les licenciements, donc, dans tous les cas, baisse du pouvoir d'achat, donc baisse de la consommation etc..., on repart pour un tour de spirale. Pourtant, les cours du pétrole sont revenus à leur niveau d'il y a 3 ans, et, bien sur, il n'y a plus d'inflation (quand il n'y a plus d'acheteurs, en général, les prix ne montent pas !), et les taux d'intérêt, interbancaire, comme immobilier et même pour la consommation, sont revenus à des niveaux 'raisonnables' voire faibles, mais ca ne suffit pas à faire repartir l'économie : normal, les banques ont maintenant compris que les ménages sont insolubles, que l'immobilier n'est plus une garantie 'éternelle' et infaillible, donc, elles ne prêtent plus et la consommation ne peut plus repartir !

Quand la spirale (ou la pompe) est 'amorcée' dans le mauvais sens, il faut vraiment un 'choc' important pour vaincre l'inertie et remettre les choses dans le bon sens !

2. Quelles solutions ?

Les mauvaises idées de Sarkozy :

Sarkozy, comme la plupart des gouvernements sont face à la crise un peu comme une poule devant un couteau : ils n'ont jamais vu ça et ils ne savent pas vraiment ce qu'il faut faire, même si beaucoup en profitent pour occuper le devant de la scène et essayer de se mettre en valeur, en particulier, en dramatisant la situation, mais, comme manifestement, la crise n'est pas finie, et qu'elle va probablement s'aggraver, la population va peut être commencer à exiger des résultats ! De plus, Sarkozy et son gouvernement ont probablement contribué à aggraver la crise financière en France : quand la nationalisation de Dexia se décide en un week-end et qu'un ministre des finances annonce

publiquement le lundi que le gouvernement a sauvé Dexia et que la faillite n'était plus qu'une question d'heure, je ne sais pas si le (la ?) ministre a réussi à passer pour un 'sauveur', mais on peut penser que ce genre d'annonce a surtout provoqué de l'angoisse !

De la même façon, quand Sarkozy croit rassurer les épargnants, en annonçant que les comptes seraient désormais garantis à hauteur de 70000 Euros, on peut penser qu'il est au moins partiellement responsable de la vague massive de retrait de fortes sommes en liquide dans les banques : c'était vraiment le meilleur moyen de couler les banques ! Avant ces 2 annonces, qui pensaient que les banques françaises pouvaient faire faillite ? et qui savaient que les comptes de dépôts avaient une garantie, mais plafonnée ? Avant les annonces, je ne sais pas, mais après, on peut dire que beaucoup ont paniqué !

Après ces brillantes annonces, quel plan nous a proposé Sarkozy ? Il veut lancer un 'grand' programme d'investissements et, explique-t-il, profiter de la crise pour moderniser et améliorer la compétitivité de la France. Pourquoi pas ? C'est ce que font beaucoup d'autres pays, qui veulent sans doute s'inspirer du 'NewDeal' de Roosevelt, dans les années 1930 qui avait permis aux américains de sortir de la crise économique de 1929. On a quand même dit que l'endettement, en particulier public, est une des causes de la crise, on aimerait savoir comment on financera toutes ces dépenses, même si c'est de l'investissement dont on peut attendre une certaine 'rentabilité'.

En revanche, Sarkozy reste totalement opposé à une relance de la consommation, en particulier, par la hausse des salaires ! Pourtant, on ne peut pas dire qu'il soit très 'constant' ni très clair dans ses orientations économiques : lui qui, pendant sa campagne électorale, revendiquait une 'droite décomplexée' et adoptait toutes les théories libérales, en particulier celles du désengagement de l'Etat, il est devenu en quelque mois un véritable 'gauchiste', qui décide du bonus des patrons, des dividendes, qui refuse les délocalisations et les plans de licenciement et qui semble prêt à des nationalisations massives ! Il reste cependant une 'constante' depuis son élection : son refus obstiné d'augmenter le SMIC horaire !

Comment justifie-t-il ce refus : il prétend que la relance de la consommation augmenterait le déficit commercial à cause des importations ! Et tous les ministres prennent le relais pour affirmer qu'un Euro d'investissement c'est un Euro pour la croissance, alors qu'un Euro de consommation, c'est 50 centimes pour les importations, donc pour les étrangers (Ah ! ces vilains étrangers qui 'piquent' les sous des français !). C'est un argument faux et fallacieux, plusieurs experts économiques ont déjà dénoncé cette erreur et Martine Aubry l'a bien expliqué le jeudi soir 29 janvier après la grande manif, face à Xavier Bertrand qui s'est totalement 'liquéfié' et qui ne savait plus quoi bredouiller ! En effet, le taux d'importation dans la consommation courante dépasse à peine les 10%, donc loin des 50% de l'UMP, de plus, avec ce genre d'argument, il ne faudrait surtout pas investir, car le taux d'importation pour les investissements dépassent les 30%, en effet, la France est loin d'être spécialisée dans les équipements lourds et les machines outils, c'est plutôt le point fort de l'Allemagne : quand on consomme on enrichit un peu la Chine, quand on investit, on enrichit surtout l'Allemagne, c'est plus proche mais c'est pire pour le déficit commercial de la France ! Donc, l'argument du déficit commercial ne tient pas, mais ce n'est pas le seul défaut du plan Sarkozy.

En effet, si la consommation ne redémarre pas, pourquoi les entreprises se mettraient à investir ? Elles sont déjà en surcapacité, elles ne pourront pas rentabiliser les investissements, à moins de compter sur la relance de la consommation des pays étrangers ? Curieusement, Sarkozy serait quand même prêt à faire un 'geste' pour la consommation : il est prêt à envisager une baisse d'impôt ! Effectivement, il y a une autre 'constante', qui date de 2002 cette fois, et qui est commune à tout l'UMP : la baisse des impôts sur le revenu, malgré des déficits publics toujours à la dérive ! Ce qui est curieux avec l'UMP, c'est qu'on ne parle des déficits publics qu'au moment de refuser les augmentations de salaires des fonctionnaires, là, il n'y a pas de rupture avec Sarkozy : toujours les mêmes arguments depuis 2002 !

Sarkozy a encore fait une autre proposition : un meilleur partage des bénéfices des entreprises, il suggère une répartition en 3 parts égales entre les salariés (intéressement), les actionnaires (dividendes), et les investissements (part non distribuée des bénéfices). Un vrai gauchiste ce Sarkozy ? Aurait-il entendu les arguments sur la mauvaise répartition de la valeur ajoutée au profit des actionnaires et au détriment des salariés ? Bien sûr que non, il n'a pas parlé d'augmenter les salaires ! Quant à l'intéressement, il faut juste se rappeler que ça peut augmenter mais aussi diminuer d'une année sur l'autre, que ça ne donne pas de points pour la retraite, et que c'est le rêve de tout financier : une rémunération qui peut monter ou descendre en fonction de la 'conjoncture'.

De plus, comme l'ont déjà fait remarquer quelques journalistes un peu moins complaisants que d'autres, en 2008 et en 2009, les bénéfices vont fortement chuter, l'éventuel cadeau aux salariés ne va donc pas être très 'gros' ! On a encore eu droit à un simple 'effet d'annonce' !

Donc, si les arguments de Sarkozy sont faux, c'est probablement que sa solution est fautive et ne marchera pas !

Mais quelle solution peut-on proposer ?

En fait, la solution est probablement 'dans la crise', d'ailleurs, cette crise n'est pas une 'vraie' crise : les usines sont toujours là, les salariés sont toujours là, il n'y a pas eu de destructions d'infrastructures, il faut juste trouver le moyen de tout redémarrer avant que les usines ne soient fermées et démontées ! La dernière crise immobilière avait démarré en 1991 à la suite de la première guerre du golfe : il y avait eu quelques destructions de puits de pétrole et quelques pertes militaires ! En 2008, 2009, pour l'instant, rien n'a été détruit, l'argent existe encore, les cours des actions ont fortement chuté car ils anticipent une forte baisse des bénéfices, mais les entreprises sont toujours là et il suffit que les bénéfices repartent (ou même seulement un 'espoir' de bénéfice !) et les cours remonteront. L'immobilier a baissé, mais, pour quelqu'un qui habite sa maison depuis 10 ans ou plus, elle valait 100 il y a 10 ans, elle valait 300 il y a un an, elle ne vaudra peut-être que 150 dans 4 ans, mais ça change quoi ? La maison est toujours là et sa valeur est 'artificielle', si on doit changer, on vendra moins cher mais on rachètera moins cher aussi, ça change seulement la capacité à faire des emprunts 'abusifs' !

Cette crise est en fait une formidable occasion pour les salariés de profiter de la perte totale de crédibilité des financiers et des défenseurs du libéralisme économique pour redresser la tête et imposer leurs (ou d'autres) solutions !

On a vu que la crise a commencé avec l'éclatement de la bulle spéculative immobilière, c'est-à-dire le début de la baisse des prix immobiliers, alors que beaucoup d'emprunteurs ne peuvent plus rembourser. Si on ne fait rien de plus que les plans proposés actuellement, tout le monde semble anticiper une baisse des prix immobiliers d'environ 40% sur 4 ou 5 ans (c'est la durée de la précédente crise immobilière de 1991 à 1996). Durant cette période, on espère péniblement avoir 10% d'augmentation de salaire, le pouvoir d'achat immobilier devrait donc être doublé en 5 ans !

La solution est simple : court-circuiter les 5 prochaines années et doubler le pouvoir d'achat immobilier dès 2009 !

a. L'inflation :

Or, les propriétaires vont refuser de diviser les loyers par 2 (en particulier, parce que certains ont emprunté et ils ont besoin des loyers pour rembourser l'emprunt) et ils accepteront difficilement de diviser par 2 leur prix de vente, surtout s'ils ont acheté récemment. De plus les banques refuseront aussi, car elles perdraient la garantie de leurs emprunts, il n'y a donc plus qu'une solution : il faut exiger un doublement de tous les revenus autres que financiers (salaires, retraites, allocations familiales et des minimas sociaux). En même temps, il faut 'geler' les loyers (hors charges) et les prix de l'immobilier sur 2009 ! Bien sur, les autres prix vont augmenter : c'est l'objectif, provoquer une forte inflation pendant un an !

Comment faire? Pour les salaires, c'est une 'revendication sociale' que les salariés avec leurs syndicats doivent 'arracher' au gouvernement et au MEDEF. Pour les loyers, ils sont encadrés par un indice (IRL : indice de révision des loyers) qui a déjà été 'bidouillé' 2 fois ces 4 dernières années, il suffit de le 'bidouiller' une troisième fois en le gelant pour 2009. Pour les prix de l'immobilier, on peut par exemple, fixer un plafond de prix au m² par région : on peut imaginer d'interdire aux banques de prêter au-delà de ce prix. Pour éviter une inflation immobilière 'importée' il faudra sans doute mettre en place une taxe (ordre de grandeur : 100%) pour les étrangers (c'est-à-dire, ceux qui ne paient pas d'impôts en France : de quoi 'décourager' l'évasion fiscale !).

Bien sur, on voit rapidement 2 problèmes :

1. Comment l'Etat peut-il financer le doublement des salaires et des retraites des fonctionnaires ?
2. Comment les entreprises françaises pourront rester compétitives avec une telle augmentation des salaires ?

Première réponse simple : qu'ils (les patrons et le gouvernement) se 'démèrrent' c'est leur boulot de trouver des solutions, ils sont 'grassement' payés pour ça !

Mais, comme on est gentil, on va faire comme Sarkozy, on va proposer des pistes !

b. Sources de financement pour l'Etat :

Solutions pour l'Etat : déjà, **annuler la loi TEPA** ! Subventionner les heures supplémentaires quand il y a du chômage partiel est totalement absurde ! L'UMP revendique pourtant le succès des mesures d'exonération d'impôts et de charges sur les heures supplémentaires : 5 millions de salariés en bénéficieraient ! Mais qui sont ces salariés alors que la croissance stagne (et même régresse !) ? Tout simplement ceux des entreprises qui n'étaient pas passés à 35h avant 2002 (après 2002, toutes les mesures d'encouragement au passage à 35h ayant été supprimées, plus aucune entreprise n'est passée à 35h !) Etant restés à 39h, les salariés avaient 4h supplémentaires en 'standard', pour eux, il n'y a donc pas eu de 'création' d'heures supplémentaires, mais cette mesure n'était en fait destinée qu'à 'récompenser' les entreprises qui avaient fait de la 'résistance' aux 35h. Sarkozy a donc utilisé l'argent public pour de simples raisons de 'revanche idéologique', quel scandale ! Quand aux quelques milliers de salariés qui auraient bénéficié de véritables créations de nouvelles heures supplémentaires, qu'ils se posent la question des emplois qui auraient pu être créés à la place ! Qu'ils se posent même la question de la perte de leur propre emploi, après quelques mois d'heures supplémentaires, au profit de leurs collègues qui eux resteront en heures supplémentaires, malgré les baisses de production liées à la crise : avec cette loi absurde, les entreprises ont en effet un intérêt financier à licencier en cas de baisse de production, tout en imposant des heures supplémentaires pour ceux qui gardent leur emploi ! Renault cherche déjà à appliquer cette logique perverse : utilisation d'heures supplémentaires dans certains secteurs, chômage partiel et fin des CDD ailleurs ! Heureusement, les syndicats résistent, à juste titre, mais auront-ils gain de cause ?

Il faudra que la position du PS soit claire : il est hors de question de favoriser ou d'encourager les heures supplémentaires tant qu'il y a du chômage ! Un seuil de 500 000 chômeurs pourrait éventuellement permettre de revoir cette question, mais, il faut privilégier auparavant le recul de l'âge de la retraite qui semble inévitable dans le cadre d'un système par répartition, si la longévité continue à progresser. Ce seuil sera donc difficile à atteindre, en attendant, il sera préférable de continuer à réduire le temps de travail, en suivant par exemple les propositions de P Larroutou pour le passage à 32h en 4 jours par semaine. N'oublions pas que le 'papy-boom' se terminera dans environ 10 ans, soit au moment de l'arrivée sur le marché du travail du 'baby boom' de l'an 2000 ! Ce 'boom' est certes moins fort que celui des années 1950, mais il faudra quand même créer beaucoup plus d'emploi qu'aujourd'hui pour éviter une remontée du chômage en 2020, on a donc moins de 10 ans pour arriver en dessous de 500 000 chômeurs : défi passionnant, mais très difficile !

Il faudra aussi **supprimer le bouclier fiscal** et les baisses d'impôts sur les successions qui ne profitent qu'aux rentiers (il ne faut pas prétendre défendre la 'valeur travail' avec de telles lois !). La taxe immobilière sur les étrangers envisagée précédemment sera aussi une ressource supplémentaire pour l'Etat. Ensuite, l'inflation va augmenter 'mécaniquement' le montant de la TVA ainsi que le PIB alors que le remboursement de la dette ne devrait pas changer (sauf pour les OAT indexées sur l'inflation : là il y a une 'pilule empoisonnée' dans la dette de l'Etat ! Qui a bien pu l'inventer ?!). Enfin, il faut réduire les gaspillages dans toutes les administrations et améliorer la productivité (ce qui revient au même). Un

élément de négociation possible : en échange d'une très forte augmentation de salaire et d'un engagement sur le maintien de la qualité des services publics, les syndicats accepteraient de renoncer à toutes revendications sur le nombre de postes (à créer ou à ne pas supprimer !).

c. Droits de douane

Pour les entreprises, une méthode 'classique' de compensation de la hausse des salaires consisterait à mettre en place des droits de douane. Ce serait l'occasion de demander à un organisme international comme le FMI de calculer des indicateurs de niveau de salaire et de niveau de productivité pour chaque pays et d'autoriser la mise en place de droits de douane pour les pays qui ont des niveaux de salaire élevés par rapport à leur productivité.

Méthode :

1. calcul du salaire horaire moyen du premier décile (les 10% des salariés les moins bien payés)
2. calcul de la productivité : nombre d'unité produite par heure de travail (il faut que ces unités de production, par exemple des voitures, soient comparables et équivalentes dans chaque pays)
3. calcul du ratio de productivité : salaire/productivité pour chaque pays.
4. chaque pays aurait le droit d'imposer des droits de douane sur les importations en provenance des pays dont le ratio de productivité est trop faible.

Exemple : pour la France, le salaire horaire moyen du premier décile est de 8 euros, la productivité est de 2 voitures pour 100 heures. Le ratio serait de $8/2 = 4$.

Si la Chine, par exemple, a une productivité de 1 voiture pour 100 heures, mais un salaire horaire moyen du premier décile de 2 euros, son ratio serait de 2, donc 2 fois trop faible, la France devrait avoir le droit d'imposer des droits de douane. En effet, la Chine a connu des hausses de salaires importantes ces dernières années, mais sa productivité a augmenté encore plus vite. De plus, le Yuan étant maintenu 'artificiellement' bas, le salaire en Euros ou en Dollar est encore plus faible. La Chine accumule des excédents commerciaux qu'elle stocke en tant que réserve de devises sous forme de bons du trésor américain (2000 Md de dollar !), au lieu de les convertir en yuan pour augmenter les salaires !

En revanche, pour certains pays africains, les salaires sont faibles, mais leur productivité est encore plus faible (exemple : salaire horaire de 4 euros, mais productivité de 0,5 voiture pour 100 heures => ratio de 8). Ces pays sont en général en déficit commercial, malgré les salaires faibles ! Pour ces pays, il ne faut pas mettre de droits de douane, on pourrait même 'subventionner' leurs

importations, mais il faudrait quand même les encourager à augmenter leur productivité ! (les UMPistes ont bien sur tous dit : baisser les salaires, n'est-ce pas ?).

Cette solution à base de droits de douane aurait donc pour objectif d'encourager tous les pays à augmenter leur salaire, au moins aussi vite que leur productivité. Ce serait aussi l'occasion pour le FMI d'inciter à la création et à la publication d'un salaire minimum (SMIC) dans chaque pays : ce SMIC serait un indicateur du développement de chaque pays. Ainsi, par fierté nationale, les dirigeants de chaque pays seraient incités à augmenter le SMIC et les salaires en général. Chaque citoyen pourrait constater la position de son pays par rapport aux autres et voter en fonction des objectifs et des résultats des candidats ! Un Sarkozy qui 'bloque' le salaire horaire et le SMIC et qui ne propose que l'augmentation de la durée du travail comme moyen de gagner plus aurait peut-être moins de succès dans ces conditions.

d. Dévaluation :

Une autre solution simple consisterait à dévaluer l'Euro de 40 à 50%, ce qui permettrait de compenser les augmentations de salaires par rapport à la Chine et aux autres pays en développement, mais il resterait à traiter les autres pays de la zone Euro : comme ils ont les mêmes problèmes qu'en France, il faudrait qu'ils appliquent les mêmes solutions et doublent aussi leurs salaires en bloquant les loyers et les prix immobiliers ! Comme il y a bientôt une élection Européenne, c'est l'occasion d'avoir des revendications communes à tous les pays !

e. TVA Sociale :

Le délai de mise en place de droits de douane, en supposant qu'on arrive à convaincre l'OMC et le FMI, serait beaucoup trop long pour répondre à temps à la crise actuelle. La dévaluation de l'Euro est peut-être trop simpliste, et difficilement crédible dans un contexte de gouvernements majoritairement à droite, alors, on va proposer d'autres pistes.

Comme l'objectif est d'augmenter fortement le pouvoir d'achat immobilier, en réduisant la part des loyers et des remboursements d'emprunt dans les dépenses des salariés, on propose une solution utilisant la TVA sociale, malgré sa mauvaise réputation, en particulier sur le pouvoir d'achat (on verra plus loin d'où vient cette 'réputation' !). Une forte augmentation des salaires nets pourraient s'accompagner d'une suppression totale des cotisations sociales liées aux salaires, compensée par une augmentation forte de la TVA. Pour les entreprises, l'effet devrait être presque neutre car, pour la plupart des cas, les salaires nets représentent actuellement environ la moitié du coût salarial total : le doublement du salaire net, accompagné de la suppression de toutes les autres cotisations ne devrait pas changer le coût total pour les entreprises. Pour celles qui bénéficiaient d'exonération de charges sans contre partie depuis 2002, il faudra qu'elles se décident enfin à faire de 'vrais' gains de productivité (c'est-à-dire réduire les gaspillages ou le taux de rebut, améliorer les process pour réduire tous les coûts autres que les salaires, améliorer le rendement des machines pour diminuer les consommations ...) Si la France a perdu en compétitivité depuis 2002, c'est aussi parce beaucoup d'entreprises se sont contentées depuis cette date d'encaisser les exonérations de charges et autres 'subventions' d'Etat, ou

de faire faire des heures supplémentaires non payées, au lieu de faire de 'vrais' gains de productivité comme cela s'était fait de 1997 à 2002 à l'occasion de la mise en place des 35 heures ! En 2001, avec les 35 heures, la France avait encore un large excédent commercial tout en réduisant les déficits publics et le taux d'endettement public ! Depuis 2004, on est en déficit commercial, et le taux de couverture des importations par les exportations est devenu inférieur à 90% en 2008, du jamais vu depuis 25 ans !

Modèle économique simplifié du plan de relance :

Le modèle de simulation proposé, permet de 'calculer' des taux de TVA et de vérifier les impacts sur les comptes d'exploitation de différents types d'entreprise, ainsi que l'impact sur les prix de vente dans différents cas.

Hypothèses et principes retenus:

On veut pouvoir augmenter fortement les salaires sans avantager la production à l'étranger, on cherche donc une mesure de compensation (qui serait 'protectionniste' sans cette augmentation de salaire) => suppression de toutes cotisations sociales et augmentation de la TVA pour équilibrer les finances publiques. On suppose qu'on 'fusionne' les budgets de l'état et ceux de la sécurité sociale et on ne s'intéresse qu'à l'équilibre budgétaire 'global', le budget actuel de la sécurité sociale est une 'hypocrisie' car c'est l'état qui décide et finance tout!, mais ça ne fera pas plaisir à ceux qui 'profitent' d'une gestion 'soi-disant' paritaire, mais hypocrite en réalité, répète-on le.

Dans le même temps, on bloque les loyers.

Pour simplifier, on supprime dans tous les cas les cotisations sociales (et la taxe professionnelle), mais on teste différentes hypothèses d'inflation (le modèle se 'pilote' par l'inflation qu'on veut provoquer!).

Pour le calcul des taux on va prendre le cas d'une entreprise qui est censée représenter la 'moyenne' française: 25% d'importation et 25% d'export (cf www.insee.fr: le PIB en 2008 est d'environ 2000 Md Euros et les exportations représentent environ 500 Md Euro soit 25% du PIB). Les cotisations sociales sont du même montant que les salaires nets (toujours en moyenne).

Le tableau suivant montre quelques éléments du compte d'exploitation de cette entreprise ainsi que d'autres données économiques avant l'application du plan :

Achat importé hors TVA	100
Remboursement TVAS sur import	0
salaires nets	100
cotisations sociales et TP	100
frais financiers + loyers + marge	100
Vente hors TVA	400
dont exportation (25%)	100
TVA Sociale (tte vente)	0
TVA (sur ventes France)	60
Total TVA	60
Prélèvement total	160
Dépense de l'Etat	160
Variation solde budgétaire	0
Production totale (volume)	40
Vente France (volume)	30
Vente export (volume)	10
Cout unitaire hors taxe	10
Prix de vente unitaire France	12
Prix de vente unitaire Export	10
Chiffre d'affaire Frce+export TTC	460

Ensuite on calcule le montant du nouveau salaire net avec le taux d'inflation choisi.

On calcule les dépenses totales hors taxe en supposant que l'euro reste constant => importation identiques, loyers et frais financiers constants. Les cotisations sociales (et la taxe professionnelle) sont annulées ! Les volumes de ventes et le taux d'exportation restent constants.

Ensuite, on détermine un taux de TVA 'sociale' qui permet de retrouver le montant initial des dépenses hors importations: **cette TVA 'Sociale' ne doit pas s'appliquer aux importations, mais s'appliquera aux exportations.** Elle s'applique à l'ensemble des dépenses, hormis les achats, et elle doit juste compenser la suppression des cotisations sociales, mais prend en compte l'augmentation des salaires nets.

Avec cette hypothèse, le prix unitaire avec 'TVA sociale' mais hors TVA standard ne change donc pas pour les exportations, c'est la 'compensation' pour rester 'neutre' (pas de protectionnisme, mais pas de pénalité non plus).

On suppose ensuite que les recettes et les dépenses de l'état étaient en équilibre (ce n'est pas tout à fait le cas en ce moment!) et on suppose que les dépenses de l'état vont suivre l'inflation 'cible': on calcule le nouveau taux de TVA 'standard' de façon à maintenir l'équilibre budgétaire des nouvelles

recettes de TVA et des nouvelles dépenses (doublement des salaires des fonctionnaires, des retraites, des prestations sociales, des minima sociaux etc...). En réalité, l'état est trop déficitaire aujourd'hui, mais ses dépenses pourraient ne pas suivre l'inflation, en particulier pour les intérêts de la dette de l'état dont une faible partie seulement est 'indexée' sur l'inflation. (Dans le modèle, la TVA standard s'ajoute à la TVA Sociale, mais on pourrait avoir une TVA spécifique aux exportations, et une TVA spécifique aux ventes en France, le résultat serait identique, c'est une simple question de 'présentation'. Le cumul, permet d'envisager que la TVA sociale ne s'applique pas aux importations, qui ne subiraient que la TVA standard)

Le tableau suivant montre les résultats du plan de relance sur le compte de l'entreprise représentant la moyenne française, pour différent taux d'inflation cible (le modèle peut s'appliquer pour des taux d'inflation variant de 0% à 100%).

	Taux d'inflation:	100,00%	50,00%	20,00%	0,00%
	TVA sociale/export:	0,00%	20,00%	36,36%	50,00%
	TVA standard (France):	106,67%	63,33%	37,33%	20,00%
achat importé hors TVA		100,00	100,00	100,00	100,00
Remboursement TVAS sur import		0,00	-16,67	-26,67	-33,33
salaires nets		200,00	150,00	120,00	100,00
cotisations sociales et TP		0,00	0,00	0,00	0,00
frais financiers + loyers + marge		100,00	100,00	100,00	100,00
Vente hors TVA		400,00	333,33	293,33	266,67
dont exportation (25%)		100,00	83,33	73,33	66,67
TVA Sociale (tte vente)		0,00	66,67	106,67	133,33
TVA (sur ventes France)		320,00	190,00	112,00	60,00
Total TVA		320,00	240,00	192,00	160,00
Prélèvement total		320,00	240,00	192,00	160,00
Dépense de l'Etat		320,00	240,00	192,00	160,00
Variation solde budgétaire		0,00	0,00	0,00	0,00
Production totale (volume)		40,00	40,00	40,00	40,00
Vente France (volume)		30,00	30,00	30,00	30,00
Vente export (volume)		10,00	10,00	10,00	10,00
Cout unitaire hors taxe		10,00	8,33	7,33	6,67
Prix de vente unitaire France		20,67	16,33	13,73	12,00
Prix de vente unitaire Export		10,00	10,00	10,00	10,00
Chiffre d'affaire Frce+export TTC		720,00	590,00	512,00	460,00

Ensuite, on vérifie l'impact des taux de TVA (sociale sur les exports et standard en France) sur les comptes d'exploitation d'autres types d'entreprise:

Un importateur 'pur',

Une société de service qui n'a que des charges salariales,

Une autre qui a de gros investissements à rembourser (cas des 'hautes techno').

Société d'import		Application du plan : cotisations sociales = 0, inflation, TVA sociale.			
Avant plan de relance					
	Taux d'inflation:	100,00%	50,00%	20,00%	0,00%
	TVA sociale/export:	0,00%	20,00%	36,36%	50,00%
	TVA standard (France):	106,67%	63,33%	37,33%	20,00%
achat importé hors TVA	100	100,00	100,00	100,00	100,00
Remboursement TVA sur import	0	0,00	-16,67	-26,67	-33,33
salaires nets	10	20,00	15,00	12,00	10,00
cotisations sociales et TP	10	0,00	0,00	0,00	0,00
frais financiers + loyers + marge	10	10,00	10,00	10,00	10,00
Vente hors TVA	130	130,00	108,33	95,33	86,67
dont exportation	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TVA Sociale (tte vente)	0	0,00	21,67	34,67	43,33
TVA (sur ventes France)	26	138,67	82,33	48,53	26,00
Total TVA	26	138,67	87,33	56,53	36,00
Production totale (volume)	40	40,00	40,00	40,00	40,00
Vente France (volume)	40	40,00	40,00	40,00	40,00
Vente export (volume)	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cout unitaire hors taxe	3,25	3,25	2,71	2,38	2,17
Prix de vente unitaire France	3,9	6,72	5,31	4,46	3,90
Prix de vente unitaire Export	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25
Prélèvement total	36	138,67	87,33	56,53	36,00
Dépense de l'Etat	36	72,00	54,00	43,20	36,00
Variation solde budgétaire	0	66,67	33,33	13,33	0,00

Société de service					
achat importé hors TVA	0	0,00	0,00	0,00	0,00
salaires nets	100	200,00	150,00	120,00	100,00
cotisations sociales et TP	100	0,00	0,00	0,00	0,00
frais financiers + loyers + marge	10	10,00	10,00	10,00	10,00
Vente hors TVA	130	210,00	160,00	130,00	110,00
dont exportation	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TVA Sociale (tte vente)	0	0,00	32,00	47,27	55,00
TVA (sur ventes France)	26	224,00	121,60	66,18	33,00
Total TVA	26	224,00	153,60	113,45	88,00
Production totale (volume)	40	40,00	40,00	40,00	40,00
Vente France (volume)	40	40,00	40,00	40,00	40,00
Vente export (volume)	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cout unitaire hors taxe	5,25	5,25	4,00	3,25	2,75
Prix de vente unitaire France	6,3	10,85	7,84	6,09	4,95
Prix de vente unitaire Export	5,25	5,25	4,80	4,43	4,13
Prélèvement total	36	224,00	153,60	113,45	88,00
Dépense de l'Etat	36	284,00	213,00	170,40	142,00
Variation solde budgétaire	0	-60,00	-59,40	-56,95	-54,00

Société avec gros investissements Avant plan de relance		Application du plan : cotisations sociales = 0, inflation, TVA sociale.			
	Taux d'inflation:	100,00%	50,00%	20,00%	0,00%
	TVA sociale/export:	0,00%	20,00%	36,36%	50,00%
	TVA standard (France):	106,67%	63,33%	37,33%	20,00%
achat importé hors TVA	0	0,00	0,00	0,00	0,00
salaires nets	10	20,00	15,00	12,00	10,00
cotisations sociales et TP	10	0,00	0,00	0,00	0,00
frais financiers + loyers + marge	100	100,00	100,00	100,00	100,00
Vente hors TVA	120	120,00	115,00	112,00	110,00
dont exportation	60	60,00	57,50	56,00	55,00
TVA Sociale (tte vente)	0	0,00	23,00	40,73	55,00
TVA (sur ventes France)	12	64,00	43,70	28,51	16,50
Total TVA	12	64,00	66,70	69,24	71,50
Production totale (volume)	40	40,00	40,00	40,00	40,00
Vente France (volume)	40	40,00	40,00	40,00	40,00
Vente export (volume)	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Coût unitaire hors taxe	3	3,00	2,88	2,80	2,75
Prix de vente unitaire France	3,6	6,20	5,64	5,24	4,95
Prix de vente unitaire Export	3	3,00	3,45	3,82	4,13
Prélèvement total	22	64,00	66,70	69,24	71,50
Dépense de l'Etat	22	44,00	33,00	26,40	22,00
Variation solde budgétaire	0	20,00	33,70	42,84	49,50

Dans le cas d'une inflation cible de 0%, la TVA Sociale applicable aux exportations devrait être équivalente à ce que le PS a pu appeler 'prélèvement sur la valeur ajoutée' (sinon, où est la différence!).

Dans le cas maxi d'une inflation cible de 100%, il n'y a plus besoin d'une TVA sociale de 'compensation' sur les exportations! (dans l'hypothèse moyenne, cotisations sociales = salaire net => le doublement des salaires revient à donner aux salariés la totalité des cotisations sociales!).

Première surprise: le maintien de l'équilibre budgétaire ne nécessite pas d'augmenter les prix autant que les salaires => le pouvoir d'achat des salariés augmente! De plus, le blocage des loyers et des remboursements d'emprunt est une autre source d'augmentation du pouvoir d'achat des salariés (c'était la justification d'un plan de relance par l'inflation !)

D'autre part, on constate dans ce modèle, que les entreprises dont les coûts salariaux sont majoritaires dans la structure des coûts, pourraient avoir une baisse 'relative' des prix et seraient donc avantagées. En revanche, il n'y aurait pas d'impact pour les importateurs 'purs' (à condition d'appliquer 'correctement' l'exonération de TVA sociale) Mais il y a quelques problèmes 'techniques' pour appliquer cette exonération de TVA sociale sur les importations : on ne peut pas demander aux entreprises de calculer pour chaque produit, un 'taux' d'importation et donc un taux de TVA variable !. En gros, la TVA

sociale s'appliquerait quand même, mais ne serait pas perçue pas l'Etat, ou serait remboursée, il faut donc que les importateurs diminuent leur prix hors taxe pour en tenir compte.

Les entreprises qui auraient de gros investissements à rembourser seraient les seules 'pénalisées'. C'est l'objectif de la TVA sociale: faire contribuer davantage les entreprises qui ont beaucoup d'amortissements (et beaucoup de marges!) et peu de salaires dans leur valeur ajoutée.

Ce n'est bien sur qu'un modèle 'simplifié', mais les ordinateurs de l'INSEE ou du ministère des finances, ou de la CGT et du PS? devraient pouvoir faire des simulations plus précises pour calculer les taux et les impacts sur les comptes d'exploitation des entreprises et sur le budget de l'état.

La TVA Sociale, comme la TVA standard, reste une Taxe sur la valeur ajoutée : elle est payée par les consommateurs, en revanche, elle est déductible sur les achats pour les entreprises. Pour cela, elles doivent tenir un compte de TVA, pour enregistrer chaque mois les TVA perçues sur les ventes, puis déduire les TVA sur les achats et verser le solde à l'état. Ce mécanisme existe déjà, il n'y a donc rien à créer, alors que la suppression des cotisations sociales devrait permettre beaucoup de simplifications pour les services de paye et beaucoup d'économies sur les moyens de perception (fini l'URSSAF ?).

On a bien compris que la fin des cotisations sociales ne signifie pas la fin de la sécurité sociale et des retraites : c'est la TVA qui prend le relais pour financer l'ensemble des dépenses, et, si on choisit un 'choc' d'inflation, on a vu qu'il y aura même de la marge pour combler les déficits, c'est quand même plus crédible et plus rassurant que les plans de relance utilisant de l'argent public qui n'existe pas ! Depuis 2002, le taux d'endettement de la France ne cesse d'augmenter (sauf en 2006, mais ce n'était pas grâce à Sarkozy, mais à De Villepin, qui aurait quand même pu être un représentant de la droite plus 'honorabile' que Sarkozy !) On a déjà largement dépassé les limites acceptables, faut-il vraiment aller plus loin sans avoir vraiment de garantie de succès ?

La fin des cotisations sociales n'empêchera pas non plus le calcul des droits : pour la sécurité sociale, il suffit d'avoir une fiche de paye, pour la retraite, il y aura toujours un calcul de points, il sera fonction du salaire net, de façon à être équivalent au calcul actuel. En revanche, les mutuelles et autres 'cotisations' facultatives resteront, comme aujourd'hui, à la charge des salariés.

On peut se demander pourquoi le PS proposerait un plan à base de TVA alors qu'en 2007, Laurent Fabius a probablement permis ou facilité l'élection d'une centaine de députés socialistes en dénonçant un projet similaire de l'UMP ? En fait, il n'y a pas de contradiction : L Fabius avait raison de dénoncer un plan qui était purement 'protectionniste' et qui aurait donc pénalisé le pouvoir d'achat des français : en effet, le projet de l'UMP consistait à baisser les cotisations sociales patronales, bien sur, sans augmenter les salaires, mais en augmentant la TVA, et en essayant de faire croire que les prix n'augmenteraient pas, alors que les importations supporteraient totalement l'augmentation de TVA ! Mais, cette fois, la 'ficelle' était trop grosse et le projet a été (provisoirement ?) retiré, c'était bien la preuve qu'il n'était pas 'défendable'. C'était encore un cadeau aux entreprises : la solution de facilité pour le MEDEF qui préfère payer la campagne électorale de Sarkozy ainsi que ses vacances en yacht

de luxe, en échange d'une politique économique 'complaisante' et laxiste, plutôt que de faire les efforts nécessaires pour améliorer la productivité des entreprises françaises ! Au contraire, le plan proposé permet d'améliorer le pouvoir d'achat et la solvabilité des salariés et des français en général et il n'est pas protectionniste, il faudra d'ailleurs l'accompagner de mesures fortement incitatives pour améliorer la productivité en France.

3. Mesures d'accompagnement :

Maitrise de l'inflation :

- Blocage des loyers :

Comme déjà indiqué, le blocage des loyers est nécessaire, au moins pendant un an, pour permettre d'améliorer la solvabilité des ménages. Un simple blocage de l'indice de référence devrait être suffisant (cet indice ne prendra pas en compte l'inflation 2009, mais pourrait retrouver son évolution habituelle les années suivantes).

- Régulation par les collectivités publiques locales :

Pour ne pas gêner les investissements locatifs, il faudra prendre aussi des mesures pour empêcher toute reprise de l'inflation immobilière, de façon à maintenir la rentabilité locative au niveau de 2008. Pour cela, chaque région ou collectivité locale devra fixer un objectif de prix au m² dans sa zone et engager un plan de 'régulation' du marché immobilier : des organismes existent déjà pour acheter ou vendre des terrains. Dès que les prix augmentent, les collectivités devront donc tout faire pour mettre sur le marché le maximum de terrains et de logements. Ce sera l'occasion de lancer d'importants programmes de construction de logements sociaux : ils devront être vendus au prix du marché ou aux enchères, mais avec pour objectif de stabiliser le marché. Si, au contraire, les prix baissent, les collectivités pourraient alors ralentir les mises en chantier, voire, racheter des terrains ou des logements pour constituer des réserves.

Pour inciter les collectivités à mettre sur le marché plus de terrains, il faudrait qu'elles soient les principales bénéficiaires des programmes immobiliers. Or, il y a une source importante 'd'enrichissement sans cause' pour les propriétaires de terrains non constructibles (agricoles ou autres) qui deviennent constructibles par une décision d'une collectivité. Cet enrichissement est injuste : il faudrait que les collectivités puissent acheter les terrains au prix du marché non constructible (ou très légèrement plus en cas d'expropriation), pour pouvoir bénéficier totalement de la plus-value liée au changement de statut des terrains : ça donnerait aussi plus de moyens de financement et de régulation aux collectivités.

Principe à adopter : toute décision d'une collectivité publique ne doit pas pouvoir servir à enrichir une personne privée, physique ou morale.

- Changement du mode de calcul des frais de cession immobilière (sur la plus value seulement) :

Les droits de mutation (dits 'frais de notaire') sont aujourd'hui calculés sur le prix total de la vente immobilière et payés par les acheteurs : il faudrait les calculer comme une TVA, seulement sur la 'plus-value' pour le vendeur et à la charge du vendeur (écart entre prix d'achat et prix de vente, avec prise en compte éventuelle de l'inflation). Le mode de calcul actuel est très pénalisant pour la mobilité professionnelle et est une source 'insidieuse' d'inflation : chaque vendeur veut au moins récupérer la totalité de son prix de revient, les droits de mutation ne cessent donc pas de s'accumuler dans les prix de vente !

- Taxe immobilière pour les étrangers :

Comme déjà suggéré, pour éviter une inflation immobilière 'importée' il faudra mettre en place une taxe (ordre de grandeur : 100%) sur les achats ou les locations immobilières pour les étrangers (c'est-à-dire, ceux qui ne paient pas d'impôts en France : de quoi 'décourager' l'évasion fiscale !).

- Réglementation des prêts immobiliers :

Les banques ne devront pas accorder de prêts dépassant le prix objectif fixé par les régions. L'Etat peut au moins interdire l'utilisation des PEL ou toute forme d'épargne règlementée pour financer des prêts qui dépasseraient cet objectif. Le taux d'endettement devra aussi être limité et vraiment surveillé !

- Transparence des prix à la consommation :

Il y a bien des lois anciennes qui obligent les commerçants à afficher leurs prix, mais elles sont de plus en plus souvent contournées ! L'Etat devrait donc mettre en place un site internet recensant l'ensemble des produits disponibles à la vente, ainsi que leurs prix. Toute entreprise souhaitant vendre un produit ou service en France, devra le 'déclarer' ainsi que son prix, et fournir une description minimum (standard à fournir par l'Etat). L'ensemble de ses informations devra être accessible par Internet à tous les consommateurs. Les prix déclarés devront être strictement appliqués (ni hausse, ni baisse !) sous peine de fortes amendes (délit de 'terrorisme économique' pour reprendre l'expression de Daniel Bouton, PDG de la banque Société Générale, à propos de J Kerviel !). Les entreprises pourront modifier leurs prix mais devront assurer une certaine stabilité (période minimale à définir, de l'ordre d'un mois), elles devront déclarer à l'avance à l'Etat les changements de prix, même si ces changements pourront n'être rendu publics que quelques jours avant l'application effective. De cette façon, les consommateurs pourront connaître les prix avant même d'aller chez les commerçants ! On devrait ainsi voir disparaître les 'prix catalogue' qui ne sont jamais appliqués, mais qui sont toujours l'occasion de pratiquer des tarifs 'à la tête' du client. Tout refus de vente sera bien sûr passible de poursuite pour 'délit de terrorisme économique' : économie de marché, d'accord, mais à condition d'avoir un vrai marché transparent, où tous les clients peuvent acheter au même prix et en connaissant le prix à l'avance, et avec possibilité de le contrôler après l'achat.

- Chaîne de distribution publique, ou nationalisée :

La crise peut être l'occasion pour l'Etat de nationaliser à peu de frais un réseau de distribution. Il aura ainsi les moyens de calculer un indice d'inflation de référence et complet, à partir de son propre réseau. Il pourra aussi utiliser ce réseau pour développer la vente par Internet et 'rentabiliser' le site de déclaration exhaustif des prix et produits : un consommateur consultant le site national des prix et produits sera automatiquement redirigé vers le réseau national de distribution s'il souhaite faire une commande. Cette chaîne de distribution nationale doit aussi faciliter l'accès au marché par de nouveaux producteurs : l'Etat contrôlera que les produits mis en vente ne sont pas dangereux ou nuisibles, mais mettra tout en œuvre pour accélérer ces contrôles. La transparence des marchés et un accès plus facile et moins coûteux est aussi dans l'intérêt des producteurs, en particulier pour les plus récents. La concurrence sera plus ouverte et permettra d'éviter tout retour 'insidieux' de l'inflation.

- Incitations aux gains de productivité :

La maîtrise de l'inflation passe aussi par les gains de productivité dans tous les secteurs ! L'Etat devra prendre des mesures d'incitation forte, par exemple, des prêts à taux 0 mais conditionnés par des engagements de résultats : gains de part de marché à l'exportation et réduction des coûts de production (hors salaire horaire !). Si les engagements ne sont pas tenus, l'entreprise devra alors payer les intérêts aux taux du marché, avec rattrapage pour toute la durée du prêt !

Autres mesures :

- Financement des collectivités locales et réduction du nombre de niveaux :

Parmi toutes les mesures proposées, une bonne partie sont des pertes de ressources pour les collectivités locales (taxe professionnelle, droits de mutation...). Comme dans d'autres pays, il faudrait qu'une partie des recettes de TVA soit affectée aux collectivités par une règle 'automatique', éventuellement inscrite dans la constitution, pour que leur financement ne soit pas soumis au 'chantage' d'un état parfois versatile. Cependant, ces financements et cette indépendance devront s'accompagner de recherche de gains de productivité, en particulier, en réduisant le nombre de niveaux administratifs pour que les responsabilités de chaque niveau soient clarifiées, pas seulement pour les administrations et les élus concernés, mais aussi pour les citoyens-électeurs.

- Nouvelles réductions du temps de travail :

La relance ne peut être durable et sans inflation qu'avec une forte recherche de 'vrais' gains de productivité (pas par des heures supplémentaires non payées !). Pour que le chômage puisse baisser fortement, il faut donc accompagner cette relance d'une nouvelle baisse de la durée du travail, et passer à 32h avec la semaine de 4 jours. Comme pour les 35h, cette mise en place devra aussi s'accompagner de recherche supplémentaire de gains de productivité par des réorganisations : se reporter aux livres de P Larroutou qui indiquent parfaitement comment cette réforme peut se faire sans impact sur les finances publiques !

- Responsabilité des banques, interdiction des titrisations, réglementation des CDS :

Le principal rôle des banques est de servir d'intermédiaires entre des épargnants et des emprunteurs. Leur 'vraie' valeur ajoutée consiste d'une part, à offrir des placements sûrs aux épargnants qui recherchent une certaine sécurité : des comptes sur livret ou des obligations, voire des Sicav de trésorerie.

D'autre part, elles doivent utiliser l'argent des épargnants pour financer l'économie, en accordant des prêts. C'est donc aux banques de s'assurer de la solvabilité des emprunteurs, de façon à garantir (indirectement !) la sécurité des épargnants : c'est leur métier d'évaluer et d'assumer les risques.

Or, ces dernières années, les banques ont 'imaginé' un moyen d'échapper à leur responsabilité : la titrisation ! Ca consiste à créer un 'SPV' (Special Purpose Vehicle : coquille juridique spéciale, en général, sans salariés) qui va prendre comme actifs, les créances des emprunts, et, au passif, on crée des titres de propriété (actions), qui vont être vendus sur les marchés financiers. Cette méthode permet aux banques de ne plus assumer le risque de défaillance des emprunteurs, en le transférant vers d'autres épargnants, elles sont devenues moins 'rigoureuses' sur l'évaluation de ces risques. C'est de cette façon qu'ont été créés tous ces 'actifs pourris' qui font l'actualité, sans qu'on en connaisse le montant exact ! (information 'hautement confidentielle', qu'il ne faut surtout pas révéler, sous peine d'un effondrement des cours des sociétés propriétaires, d'ailleurs, le plus souvent, d'autres banques qui se sont prises à leur propre piège !).

=> Pour éviter une nouvelle série de 'subprime', il faut interdire la titrisation. Les banques doivent de nouveau faire leur 'vrai' métier, et assumer totalement les risques liés aux prêts, en prenant les moyens nécessaires pour évaluer ces risques. Si elles veulent néanmoins prendre des 'assurances', il faudra limiter à un nombre réduit de sociétés spécialisées, la possibilité de fournir ce type d'assurance : les 'CDS' (Credit Default Swap) ne devront donc plus être librement 'commercialisés' directement sur les marchés financiers.

- Réglementation des produits dérivés :

Avec les produits dérivés, les banques sont devenues de gigantesques casinos dont les clients, ne sont plus vraiment des investisseurs mais des joueurs de loto !

Comment s'est produite cette dérive : initialement, les produits dérivés pouvaient être considérés comme de simples assurances contre les variations de cours. Imaginons un investisseur possédant des actions, et, prévoyant un besoin de liquidité, il projette de vendre des actions pour financer ce besoin. Il connaît à l'avance son besoin de liquidité, mais le cours de ses actions peut changer : il souhaite donc prendre une 'assurance' contre une baisse éventuelle. Il va acheter cette assurance sous forme d'une 'option de vente' : il paie pour pouvoir vendre ses actions plus tard à un cours fixé à l'avance, il a donc la garantie de récupérer à l'échéance au minimum la somme dont il a besoin. De la même façon, un investisseur qui sait qu'il va récupérer des liquidités et qui souhaite les utiliser pour acheter des actions, peut vouloir acheter une 'assurance' avec une option d'achat qui lui permet de fixer à l'avance le nombre d'action qu'il pourra acheter, malgré une hausse éventuelle du cours de l'action visée. On peut

douter de l'utilité réelle de ce type d'assurance, qu'on appelle 'couverture de risque', (on veut bien admettre que le rôle d'une assurance contre un risque, c'est justement de permettre de prendre plus de risques !), mais, tant qu'on reste dans ce type de scénario, ce n'est pas encore le casino ! Au départ, seules les banques peuvent vendre des options, mais, la dérive commence quand ces options deviennent négociables en bourse ! En effet, l'investisseur qui a acheté ce type d'assurance, peut changer d'avis et la revendre avant l'échéance ! Il devient donc lui-même vendeur d'option, à la place de la banque, mais la banque sert toujours d'intermédiaire et touche sa commission sur toutes les transactions en bourse. Là, le casino commence, avec les banques comme seul gagnants à coup sûr, grâce aux commissions ! En effet, le marché des options est un jeu 'à somme nulle' pour les clients : quand il y a un gagnant, il y a toujours un perdant en face. Pour les banques, il suffit d'émettre autant d'option de vente que d'option d'achat de même échéance et de même cours, en modifiant si nécessaire les prix de vente : à l'échéance, elles n'ont plus qu'à transférer les titres des vendeurs, vers les acheteurs, quelque soit le cours. Les banques ont trouvé ce système tellement rentable, qu'elles ont décidé de ne pas imposer aux acheteurs d'option de vente, d'être réellement propriétaire des actions qu'ils s'engagent à vendre (elles autorisent ainsi une forme de 'vente à découvert'). L'option perd alors sa fonction d'assurance et devient un simple 'pari' sur la hausse ou la baisse d'une action : c'est le casino ! La dérive a atteint de telles proportions que le montant couvert par l'ensemble des produits dérivés dépasse 1000 fois le montant des actifs réels ! Tout se passe comme si on avait assuré 1000 fois la même voiture ! Pourtant, pour les voitures ou les maisons, il est interdit de s'assurer plusieurs fois, mais, pour des actions, tout est permis, c'est la fête ! Il est temps de siffler la fin de la récréation : il faut interdire la vente de produits dérivés dès que le montant 'assuré' par ces produits atteint le montant total des actifs disponibles sur les marchés. La méthode la plus simple consiste à interdire la vente à découvert ainsi que l'achat d'option de vente quand on n'a pas vraiment d'actions à vendre. Pour les options d'achat, ce sera plus compliqué : il faudrait pouvoir consolider toutes les options sur une même action sur tous les marchés où cette action peut être achetée.

- Moyens de financement des banques, obligations assimilables :

Il faudrait que les banques cessent de se financer en commercialisant des produits 'incompréhensibles' ! On a déjà abordé le cas de la titrisation, mais, le cas des FCP avec des règles de calcul des revenus tellement complexes, que, même après des heures de lectures et plusieurs cachets d'aspirine, on ne sait toujours pas combien ça rapporte vraiment !

Un retour aux 'fondamentaux' est indispensable : les produits d'épargne à disposition du public devraient se limiter à une liste réduite, avec des règles bien établies et connues.

1. livrets réglementés (livret A, CEL, PEL...)
2. comptes sur livret.
3. Bons du Trésor et OAT/Obligations Assimilables du Trésor (curieusement, ce type de titre n'est plus facilement accessible au public, alors qu'ils sont très courants, liquides et sûrs).

4. Obligations à taux fixe ou à taux variables (à condition que le taux variable soit calculé de façon simple et transparente !)
5. Sicav court terme
6. Sicav d'action ou FCP, à condition de réduire le nombre de Sicav et qu'on puisse vraiment les considérer comme un moyen d'accès 'collectif' à des actions, avec les mêmes revenus, les mêmes risques et les mêmes caractéristiques d'un panier d'actions.
7. Actions.

Le marché des obligations est de moins en moins utilisé par le public, alors que c'est une forme d'épargne simple et sûre. De plus, ça devrait être la principale source de financement des banques, en contrepartie des prêts qu'elles accordent. Le manque de liquidité (difficile à acheter ou vendre en bourse), et le trop grand nombre d'obligations semblent être les principales causes de ce désintérêt. Il faudrait donc réduire le nombre d'obligations émises par les banques (ou même les entreprises), en adoptant le principe utilisé par l'Etat : l'assimilation, c'est-à-dire, la possibilité d'émettre plusieurs fois, à des dates différentes, les mêmes obligations (même montant et taux nominal, même échéance). A chaque émission, le prix de vente est ajusté en fonction du marché. Chaque banque pourrait ainsi réduire le nombre de 'lignes' d'obligation en circulation (une dizaine en taux fixe et une dizaine en taux variable pour couvrir une gamme suffisante d'échéances), mais chaque 'ligne' serait beaucoup plus 'liquides' en Bourse, car émises plusieurs fois, donc plus nombreuses et avec une 'animation' du marché.

4. Questions-réponses :

- *Faut-il vraiment doubler les salaires ?*

Dans le modèle économique simplifié, le doublement des salaires revient à supprimer totalement les cotisations sociales et à tout donner aux salariés. L'état augmente ensuite la TVA pour retrouver un financement équivalent de la Sécurité Sociale : ce cas est le plus 'simple', car il n'est pas protectionniste, il n'est donc pas nécessaire de mettre en place une TVA 'spéciale'. Les autres cas étudiés consistent à supprimer les cotisations sociales mais à n'en restituer qu'une partie au salarié : dans ce cas, le coût salarial total baisse pour les entreprises et la compensation par une TVA standard devient partiellement 'protectionniste' : il devient nécessaire de mettre en place un mécanisme 'correcteur' : TVA Sociale s'appliquant aux exportations, mais pas aux importations. On peut aussi imaginer de combiner les 3 méthodes de relances par l'inflation : dévaluation, droits de douane, TVA.

Si on doit faire un choix, et si on estime qu'une TVA trop élevée et trop différente des autres pays comporte un risque trop fort de 'fraude' à la TVA, on propose une augmentation des salaires, forte, mais limitée à 20%. Cela peut se faire de façon simple : il suffit de réduire ou supprimer la part salariale des

cotisations sociales. Il ne serait pas nécessaire de modifier les contrats de travail : ils concernent le salaire 'brut' qui ne serait pas modifié dans ce cas.

On peut calculer, pour ce cas particulier, l'impact sur le pouvoir d'achat hors immobilier des salariés. La part des loyers ou des remboursements d'emprunts est estimée en moyenne à 30% des dépenses des ménages. En prenant les résultats du modèle simplifié pour le cas d'une augmentation de 20% des salaires, on a les résultats suivants :

	Avant plan	avec plan à 20%
salaire net	100	120
Loyer/mensualité d'emprunt	30	30
Disponible consommation	70	90
Prix d'1 unité de production	12	13.73
Nb unité conso	5,83	6,55
gain pouvoir d'achat conso:		12,34%

La salaire net augmente de 20% et passe de 100 à 120.

Le revenu disponible hors immobilier passe de 70 à 90 (+28.6% !).

L'inflation est de 14%, le **gain de pouvoir d'achat hors immobilier est de 12,34%** (malgré l'inflation, les salariés vont pouvoir consommer 12% de plus en 'volume' !).

Ce gain étant obtenu grâce à des augmentations de salaires et sans impact sur les finances publiques, il a une garantie de 'stabilité' dans le temps : il devrait être suffisant pour que la plus grande partie des ménages en difficulté redeviennent solvables et puissent de nouveau emprunter pour consommer !

Autre effet positif d'un plan de relance par l'inflation : il suffit de l'annoncer pour relancer la consommation ! En effet, les augmentations de salaires sont plus stables dans le temps et rendent vraiment les ménages 'solvables' contrairement aux aides ponctuelles ou aux suppressions provisoires d'impôts. De plus, une annonce d'inflation devrait inciter à acheter rapidement avant la hausse !

- ***Pourquoi refuser l'effet 'protectionniste' de la TVA standard?***

Le PS a toujours refusé le protectionnisme : c'est une solution de 'facilité', mais, en réalité, elle profite peu aux salariés et elle pénalise les consommateurs. En général, le protectionnisme permet seulement de prolonger artificiellement la vie de quelques 'canards boiteux', des entreprises le plus souvent dirigées par des rentiers incapables de se battre à armes égales contre la concurrence et qui cherchent seulement à protéger leurs privilèges.

Il faut au contraire encourager les entreprises dynamiques, celles qui savent faire des innovations et d'importants gains de productivité pour gagner des marchés à l'exportation : c'est une condition indispensable pour qu'une relance ne soit pas un 'feu de paille'.

- ***La TVA est un impôt injuste?***

Qu'est-ce qu'un impôt 'injuste' ? En général, les partis de gauche considèrent que le seul impôt 'juste' est l'impôt sur le revenu, parce qu'il est 'redistributif'. En effet, avec ce type d'impôt, les plus riches ont un taux de prélèvement plus élevé que les pauvres.

Avec ce critère, la TVA est un impôt 'intermédiaire' : les riches payent plus que les pauvres, car ils consomment plus, mais, le taux de prélèvement est à peu près constant. Il y a 2 effets qui peuvent se compenser : les riches épargnent plus que les pauvres, ils ne payent pas de TVA sur l'épargne, mais, l'épargne est une 'consommation' différée, ils paieront la TVA plus tard, de plus, il y a différents taux de TVA et, si la 'logique' de ces taux est respectée, les pauvres sont censés consommer plus de produits à taux réduits que les riches.

Il y a d'autres impôts 'injustes' : les amendes, qui sont indépendantes des revenus, de même que la redevance audiovisuelle ! Les taxes d'habitation et taxes foncières ne sont pas non plus proportionnelles aux revenus.

Les cotisations sociales, qui sont aussi une forme de 'prélèvement obligatoire', en tout cas en France, sont-elles plus 'justes' que la TVA suivant ce critère ? Dans le modèle économique simplifié, ces cotisations sont proportionnelles aux salaires, elles seraient donc plus 'justes' que les impôts 'fixes' (indépendants des revenus), mais moins 'justes' que l'impôt sur le revenu : avec ces hypothèses elles seraient aussi 'justes' que la TVA. En réalité, une étude plus précise de l'évolution des taux de cotisation en fonction des salaires donne le résultat suivant (d'après des chiffres fournis par les RH Renault à l'occasion du 'plan social de crise' en cours de mise en œuvre dans cette entreprise) :

En Euros/jour	APR	ETAM	Cadre 3A	Cadre 3B
Salaire net	78	109	185	270,86

CSG/CRDS	ND	ND	ND	26,57
%	ND	ND	ND	9,81%
Cotisation salarié	23	33	55	43,62
%	29,49%	30,28%	29,73%	25,91%
Cotisation patron.	50	71	120	165,38
%	64,10%	65,14%	64,86%	61,06%
Cout total	151	213	360	506,43
taux de SS	93,59%	95,41%	94,59%	86,97%

Taux de prélèvement SS: ratio entre le coût total des cotisations (salarial + patronal) et le salaire net.

On voit que le taux de prélèvement maximum dépasse 95% pour un salaire d'environ 2,5 SMIC : c'est le 'fameux' plafond de la Sécurité Sociale ! En effet, historiquement, on considérait qu'un 'riche' ne coutait pas (ou pas beaucoup) plus cher qu'un pauvre en soins médicaux, les cotisations étaient alors 'plafonnées' à un niveau proportionnel au coût moyen des soins. Par la suite, le plafonnement a été plus ou moins supprimé, mais il reste actif sur les cotisations de retraite, ce qui explique la baisse du taux de prélèvement pour les salaires les plus élevés !

Suivant ce critère, la TVA est donc plus 'juste' que les cotisations sociales. Mais, ce taux de cotisation très élevé a des effets 'pervers' : il rend les embauches plus coûteuses et les licenciements plus rentables ! Il incite aussi les entreprises à préférer rémunérer les salariés avec de l'intéressement, exonéré de cotisations sociales, plutôt qu'avec des salaires ! Il ne faut pas s'étonner, que, dans certaines petites entreprises, le propriétaire soit 'salarié gérant' payé à peine plus du SMIC : ça lui suffit pour 'bénéficier' d'une protection sociale, et il préfère déclarer des bénéfices et toucher des dividendes exonérés pour ses autres revenus ! De la même façon, beaucoup d'entreprises, en particulier des 'start'up', essayent de faire accepter aux employés, des salaires le plus faibles possible, mais suffisants pour avoir une protection sociale, et compenser par des rémunérations basées sur l'intéressement aux bénéfices, ou mieux, sur des 'stock options'.

En remplaçant les cotisations sociales par la TVA (ou un prélèvement sur la valeur ajoutée), ce genre de contournement perd tout intérêt ! En effet, la TVA s'applique aussi aux bénéfices ! Il faut savoir aussi que la droite a toujours la tentation de 'privatiser' la Sécurité Sociale : quel serait le résultat ? On

peut en avoir une idée avec les mutuelles en France : en général, les cotisations pour ces mutuelles peuvent varier en fonction de l'âge, mais pas en fonction des revenus : c'est l'équivalent d'une 'flat tax', justifiée seulement par les coûts et les risques. Avec une Sécurité Sociale privatisée, les assurances privées seraient en concurrence, et les cotisations ne pourraient plus prendre en compte les revenus, mais seulement les coûts et les risques, ce qui est déjà le cas le plus fréquent aux USA. Toujours suivant le critère de redistribution, la TVA est beaucoup plus juste qu'une Sécurité Sociale privatisée ! Or, un financement de la SS par la TVA serait beaucoup plus difficile à remettre en cause par la droite, que les cotisations sociales, ce serait donc aussi une meilleure garantie de pérennité du système français !

Autre élément à prendre en compte pour relativiser la 'justice' des différents impôts : l'impôt sur le revenu, en principe le plus juste, représente 50Mds Euros en 2008

L'impôt sur les bénéfices des sociétés : 50 Mds aussi en 2008.

TVA : 130 Mds Euros

Ensemble des cotisations sociales (santé, retraites, famille) : environ 400Mds Euros, c'est à dire, 8 fois l'impôt sur le revenu !

Cotisations chômage (Assedic) : 30 Mds Euros.

On comprend pourquoi il faut des taux de TVA très élevés pour compenser les 430 Mds d'Euros de cotisations sociales diverses !

On comprend aussi, que l'impôt sur le revenu, qui n'est déjà pas très 'populaire' car 'douloureux' (il est trop 'visible' tant qu'il n'est pas prélevé à la source !), ne pourrait participer que marginalement au financement de la SS, à moins de devenir vraiment très impopulaire !

- ***Ne pourrait-on pas se contenter de mettre en place la TVA sociale non protectionniste, mais sans inflation?***

Le simple transfert des cotisations sociales vers une TVA sociale non protectionniste permettrait de 'freiner' l'augmentation du chômage, en réduisant la 'rentabilité' des licenciements, et en favorisant les entreprises de main d'œuvre, mais, ça ne permettrait pas d'améliorer rapidement le pouvoir d'achat et la solvabilité des ménages. La crise est trop forte, on ne peut pas se contenter de 'demi-mesure', l'augmentation de 20% des salaires est un 'minimum' pour sortir d'une telle dépression, sans doute historique. La relance de la consommation est indispensable. Elle ne peut être obtenue que par des gains de pouvoir d'achat pérennes, donc par des augmentations de salaires, et non par des primes exceptionnelles. Les primes ne sont pas prises en compte dans les critères de solvabilité, pour pouvoir emprunter par exemple, elles ne permettent donc pas de retrouver la confiance nécessaire pour

consommer et relancer l'économie. Dans le cas du plan proposé, la confiance repose aussi sur l'équilibre des finances publiques.

- ***N'y a-t-il pas un risque de provoquer une inflation non maîtrisée, qui a été si difficile à 'vaincre' au début des années 80?***

Le plan propose de 'planifier' l'inflation : on la décide, on la décrète en fixant son taux à l'avance. Il ne s'agit donc pas d'une inflation 'sournoise' ou insidieuse, qui s'installerait dans la durée. Il s'agit d'un 'coup' d'inflation, provoqué par un seul changement de taux de TVA, ensuite, l'inflation doit rester proche de 0. Il n'y a pas de raisons de laisser s'installer une 'spirale' liée à une forme d'indexation des salaires. C'est aussi une raison pour que le 'coup' soit assez fort : il faut que ça marche du premier coup, sinon, il y aurait effectivement un risque de perte de confiance dans la monnaie. Mais il faudra aussi des mesures d'accompagnement pour éviter toute dérive inflationniste. Il faut éviter certains effets pervers du passage à l'Euro : les 'arrondis' sur les prix faibles ont trop souvent été faits au détriment des consommateurs. La conversion entre anciens et nouveaux prix était trop complexe et sources d'abus, face à des consommateurs démunis de moyens de contrôle.

- ***N'y a-t-il pas un risque d'aggravation du déficit commercial?***

Si le plan réussit et s'il n'est appliqué qu'en France, il y aura une augmentation de la consommation qui s'accompagnera naturellement d'une augmentation des importations, alors que les exportations stagneront faute de reprise ailleurs. Cependant, on peut faire plusieurs remarques ainsi que des propositions de compensations :

- Le but est, en priorité, de réduire le chômage en France, le plan proposé ne favorise pas les importations, si le déficit commercial augmente, ce sera simplement la preuve que le plan fonctionne, on ne va donc pas 'pleurer' !
- Si le plan fonctionne, on peut penser que les autres pays finiront par l'appliquer, ce qui permettra d'augmenter nos exportations en profitant à notre tour de leur relance, et le déficit commercial se résorbera !
- Les entreprises françaises pourront faire un superbe 'délit' d'initié : elles seront les premières informées et les mieux placées pour anticiper la reprise et alimenter le marché français plus rapidement que les importateurs ! De plus, elles seront incitées à améliorer leur productivité, avec des mesures d'accompagnement si nécessaire, elles pourront donc profiter d'un marché intérieur 'solide' pour prendre plus de risques et conquérir des parts de marché à l'étranger.

S'il n'y a pas une coordination Européenne, il y a donc bien un risque d'aggravation du déficit commercial, mais il devrait être provisoire, limité et se résorber rapidement. Il faudra cependant que les conditions d'application du plan soit strictement respectées : augmentation forte des salaires, mais, pas d'impact sur l'équilibre budgétaire de l'Etat (au moins sur le budget de fonctionnement) et mesures d'accompagnement favorisant les gains de productivité, dans le secteur privé comme public.

- *S'il y a augmentation du pouvoir d'achat des salariés, sans impact sur le budget de l'Etat, il y aura sans doute d'autres catégories de personnes qui seront lésées, et qui pourront s'opposer à ce plan de relance ou le mettre en échec?*

La première catégorie qui pourrait se 'sentir lésée' concerne les propriétaires bailleurs dont les loyers vont être bloqués. Le pouvoir d'achat des revenus tirés des loyers va effectivement baisser, mais il y a au moins 4 raisons pour convaincre les bailleurs qu'ils ont eux aussi intérêt au succès du plan :

1. En ce moment, les loyers baissent car de plus en plus de ménage ne peuvent plus payer ! Si le plan réussi, les loyers seront peut-être bloqués, mais, au moins, ils seront payés et les durées de vacances entre 2 locataires devraient rester faibles. Les bailleurs ont donc le choix entre des loyers qui baissent et de plus en plus de risque d'impayés si la crise continue, ou accepter un plan qui 'bloque' les loyers, mais qui devrait garantir les revenus sur la durée !
2. Les bailleurs ont en général emprunté pour acheter le logement à louer : les mensualités de remboursement ne vont pas changer, les loyers, même bloqués, doivent donc toujours permettre de rembourser les emprunts. Il n'y a donc pas de raison que les bailleurs deviennent insolvable suite au blocage des loyers.
3. Avec la crise, la valeur de l'immobilier baisse et les délais de revente augmentent : en cas de problèmes, les risques d'insolvabilité deviennent élevés. Avec le plan de relance, les prix seront bloqués, mais ils ne baisseront plus, et, en cas de besoin, les ventes seront plus rapides, car il y aura de nouveau des acheteurs solvables et qui n'auront plus de raison d'attendre que les prix baissent !
4. Les loyers ont quand même fortement augmenté depuis 2002 et ont largement dépassé l'inflation : le blocage des loyers dans un contexte d'inflation ne sera donc qu'un 'simple' rééquilibrage, au pire, un retour au pouvoir d'achat de 2002 pour les bailleurs. Ce sera peut-être la fin de la fête, mais pas vraiment la misère !

Rappelons aussi les 'lois scélérates et cyniques' de l'UMP depuis 2002, concernant le logement. Par exemple, la loi (Louis) Besson, à l'origine, devait inciter les investisseurs vers le secteur locatif social : en échange d'un abattement fiscal de 25% sur les revenus locatifs, les propriétaires s'engageaient à respecter un plafond pour les loyers et les ressources des locataires.

En 2003, la droite a augmenté le cadeau fiscal : **l'abattement est passé de 25% à 40%**, il est maintenant facile de faire des bénéfices substantiels tout en déclarant des déficits pour ne pas payer d'impôts.

Mais le cynisme ne s'arrête pas là : la droite a aussi fortement augmenté le plafond de loyer ! Dans la plupart des communes d'Ile de France, ce plafond est passé de **8,7 Euros le m2 en 2001 à 15,34 Euros le m2 en 2005 !**

(16,35 Euros en 2007 comme pour Borloo populaire) Vous vous demandez pourquoi vous ne trouvez plus de logements de 70m² à moins de 1000 Euros par mois ? Ne cherchez plus, pour la droite, c'est le tarif pour un logement 'social' !

Et ce n'est pas fini : à ce prix là, bien sûr, les ' pauvres' ne peuvent plus payer, mais la droite a trouvé la solution ! Elle a augmenté le plafond de ressources qui est passé de 30000 Euros annuels en 2001 à 55000 Euros annuels en 2005 (59704 Euros en 2007 pour un couple avec 1 enfant, idem Borloo Populaire) ! Ceux qui ont vu leurs revenus progresser à ce rythme sur cette période peuvent voter UMP, si les autres votent à gauche, il ne devrait plus rester beaucoup d'élus de droite!

2° catégorie pouvant se sentir lésée : les épargnants dont les revenus ne suivraient pas l'inflation.

En réalité, il y a plusieurs types d'épargnants :

- ceux qui ont des actions ou des assurances vie partiellement placées en actions : les cours de Bourse ayant chuté de 50% ou plus en quelques mois, ils ont déjà perdu beaucoup ! Que peuvent-ils espérer d'une crise qui se prolongerait ? En réalité, ils peuvent être les premiers à bénéficier d'une relance : les cours de bourse peuvent très vite repartir au moindre espoir de retour des bénéfices et largement dépasser l'inflation.
- ceux qui ont seulement des livrets A ou des comptes épargne : les taux de ces comptes viennent de baisser et ne rapporte déjà plus beaucoup. Pour compenser l'inflation, on peut envisager d'augmenter leur taux, ça ne coûterait pas très cher à l'Etat. Pour les propriétaires d'obligations, les revenus vont perdre un peu de pouvoir d'achat, mais il est rare de n'avoir que des obligations comme source de revenus ! De plus, avec la crise et les risques de faillite des banques, même les obligations ne sont plus des placements sûrs : le succès d'un plan de relance permettrait au moins de supprimer définitivement le risque de faillite d'une banque.
- Il reste une catégorie propriétaire d'une grande partie de la dette obligataire des états, et qui serait pénalisée en cas d'inflation généralisée : la banque centrale Chinoise ! Mais c'est aussi l'une des principales responsables de la crise actuelle ! En effet, la Chine n'a pas cessé, depuis près de 10 ans d'accumuler des excédents commerciaux avec ses exportations et de les convertir en Bons du Trésor Américains ou Européens. Les réserves en devises de la Chine dépassent fin 2008 les 2000 Md de Dollars (dont la moitié en bons du trésor américains²). En comparaison, la France n'a que 94 Md de Dollars de réserve de change. Si la Chine avait converti ses Dollars en Yuan, elle aurait pu augmenter ses salaires et son marché intérieur, et le Yuan aurait été réévalué, ce qui aurait rétabli les équilibres commerciaux. En accumulant des énormes réserves de Dollars (et d'Euros), la Chine a maintenu un Yuan artificiellement bas et limité l'augmentation des salaires, malgré d'importants gains de productivité de ses salariés.

Il est temps que les Etats-Unis provoquent eux aussi une forte inflation et une dévaluation du Dollar : la Chine finirait peut-être par comprendre qu'elle n'a pas intérêt à continuer cette accumulation de devises et qu'elle devrait plutôt augmenter les salaires chez elle !

Noel Daurian (daurian.noel@wanadoo.fr)

¹ En fait, c'est D Strauss Kahn qui a mis en place les OAT indexées sur l'inflation française (OATi) en juillet 1998 et L Fabius qui les a complétées par des OAT indexées sur l'inflation de la zone Euro (OAT €) en juillet 2001. Cf site de l'Agence France Trésor : www.aft.fr. La proportion d'OAT indexées semble représenter moins de 20% de la dette publique en janvier 2009, il faudrait s'en 'débarrasser au plus vite, avant de lancer le plan de relance par l'inflation. A la décharge des 2 anciens ministres PS, il faut reconnaître que ces types d'OAT ont été mis en place dans un contexte d'inflation maîtrisée et de baisse des déficits publics. Ils devaient penser que cette situation pourrait durer, ils pouvaient même en prendre sincèrement l'engagement : ces OATi ne devaient pas mettre en péril les finances publiques tout en apportant plus de sécurité aux épargnants. Malheureusement, depuis 2002, les déficits publics n'ont cessé de s'aggraver (sauf en 2006), même si les français n'ont pas trop subi les conséquences de cette mauvaise gestion. L'Euro a joué son rôle de protection contre la hausse des taux d'intérêt : si le Franc existait encore, il aurait été dévalué plusieurs fois et les taux d'intérêt auraient 'flambés' (sanction habituelle pour les monnaies faibles, n'inspirant plus la confiance). L'UMP pille donc l'Euro depuis 2002, mais Strauss Kahn et Fabius ne pouvaient pas le prévoir lorsqu'ils ont créé ces OATi qui pourraient devenir des 'pilules' empoisonnées dans les comptes publics.

² Question : est-ce que c'est Bush qui a demandé, voire 'ordonné' à la Chine d'acheter des Bons du Trésor Américains pour financer la dette des USA et la guerre en Irak ? D'après JJ Sevan Schreiber, dans son livre 'Le défi mondial', le secrétaire d'Etat américain, Henry Kissinger, dans les années 74 à 79, aurait accepté, voire incité les hausses des prix du pétrole, pour permettre au Shah d'Iran, à l'époque, de financer les achats d'armement de ce qui devait devenir la première force militaire du Golfe face à l'URSS. Dans le même temps, il obligeait les pays de l'OPEP à soutenir le Dollar en achetant des Bons du Trésor Américain. Comme les USA étaient encore producteur de pétrole, ils n'étaient pas pénalisés par la hausse, mais tous les autres pays consommateurs devaient, malgré eux, financer la guerre froide en payant un pétrole trop cher ! Est-ce qu'un scénario du même type se déroule depuis 2000 entre les USA de Bush et la Chine ? Est-ce le faible niveau des salaires en Chine (avec ses conséquences sur le chômage en France et dans les autres pays développés soumis au chantage des délocalisations) qui a permis indirectement de financer la guerre en Irak ? Les raisons qui poussent la Chine à accumuler une telle masse de Bons du Trésor faiblement rémunérés, alors que les pays occidentaux croient pouvoir sortir de la crise en continuant à s'endetter de façon excessive, restent bien mystérieuses. En effet, avec un PIB d'environ 4400 Md de dollar en 2008, (3^e puissance mondiale !), les réserves de devises de la Chine représentent près de 6 mois de production : les salariés chinois ont donc travaillé 'gratuitement' pendant 6 mois, seulement pour accumuler de la dette occidentale dans les coffres de la banque centrale chinoise ! Pourquoi ? Ca ne semble inquiéter personne, pourtant, **tout se passe comme si la Chine 'droguait' les pays occidentaux à la dette quasi gratuite** (2,6% sur 5ans, 4% sur 30ans, ça n'est pas très cher payé pour des états dont la dette publique dépasse déjà 65% du PIB en moyenne). Comme avec toutes les drogues, c'est euphorisant au début, on espère que ça pourra toujours durer, mais, malheureusement, il y a toujours un prix à payer à plus ou moins long terme ! Bush est parti, mais la Chine semble continuer à acheter les dettes occidentales : alors, qui décide et pour quelles raisons ?